

La population, qui était en 1850 de 3 millions 6,771 habitants, a été portée dans le recensement de 1858 à 3 millions 124,668, chiffre qui constituerait un accroissement de 117,897 habitants, et donnerait pour moyenne environ 75 habitants par kilomètre carré. Cette population est répartie entre 20 provinces, 181 gouvernements et 232 communes.

Le pays, essentiellement agricole, est divisé par l'Apennin en deux versants. La partie que baigne l'Adriatique réunit sur un territoire éminemment fertile tous les éléments d'une culture riche et variée, tandis que la partie qui borde la Méditerranée offre un aspect nu et stérile, des terrains incultes, marécageux et généralement désolés. Le morcellement de la propriété qui est très divisée, domine sur le premier versant, la grande propriété prédomine sur le second. Bien que l'industrie manufacturière ait fait depuis quelques années, dans les Etats pontificaux, de sensibles progrès, elle est encore peu avancée. Les Etats romains reçoivent du dehors une grande partie des objets manufacturés nécessaires à leur consommation, et n'expédient en échange que des produits bruts ou à peine dégrossis.

Les principaux articles importés sont les tissus de toutes sortes, la mercerie, les glaces, les passementeries, etc. L'exportation consiste en grains, bestiaux, chanvre peigné, soie grège, etc. Toutefois, malgré l'infériorité industrielle des Etats romains, le chiffre des importations n'y excède pas de beaucoup celui des exportations.

Il y a vingt ans environ, la différence s'élevait encore à 6 millions 456,000 fr. En 1856, elle se réduisait à 904,000 fr., la somme des importations se trouvant portée sur les relevés de la douane à 9 millions 797,822 scudi (52 millions 712,000 fr.), et celle des exportations à 9 millions 685,283 scudi (52 millions 108,000 fr.). Les deux sommes réunies donnaient un total de près de 105 millions de francs.

Le gouvernement ayant diminué dans une proportion notable, par édit du 6 mai 1856, les droits d'entrée sur un grand nombre de marchandises, cette mesure a eu pour effet de faire monter l'année suivante, c'est-à-dire en 1857, les importations à 12 millions 607,432 scudi, et les exportations à 11 millions 625,355, soit en total, à 24 millions 253,787 scudi, ou 130 millions 590,000 fr.

(Annales du Commerce extérieur.)

Le 24 janvier l'Université de Moscou a célébré son 104^e jubilé. D'après le compte-rendu de l'année dernière, elle a été fréquentée par 1760 étudiants, dont 67 appartenaient à la section d'histoire et de

philosophie, et 258 à celle de la physique et des mathématiques; 442 à la faculté de droit et 993 à celle de médecine.

ANTIQUITÉS CANADIENNES.

LETTRE DU SIEUR DE LA TOUR AU ROI LOUIS XIII.

Du port de Someton * en la Nouvelle France, le 25 juillet 1627.

Sire, Depuis l'âge de 14 ans que le Sieur de la Tour mon pere me mesna en ce pays de vostre Nouvelle France, où j'ay séjourné jusques à présent que j'ay atteint l'âge de 34 ans, et que j'ay esté constraint, par le mauvais traitement que nous auons receu des Anglois, viure ainsy que les peuples du pays, et vestus comme eulx, chasser à force les bestes, et pescher les poissons pour viure, attendant quelque secours de France, qui par la grace de Dieu nous est arriué, et receu l'honneur d'auoir commandé en l'enseigne et la lientenance de feu Sieur de Poutrincour jusques a sa mort, lequel par son testament il m'a fait la faueur de me constituer en son lieu et place, et laissé la place et l'esquipage, dont ie me suis acquitté pour le seruiçe de V. Maiesté le plus dignement qu'il m'a esté possible, sans que depuis quatre ans qu'il est mort, j'aye reçu aucun secours ny souslagement de personne. Au contraire j'ay esté et suis poursuiuy jusques a la mort par ceux de la Grande Riuere qui se disent françois; mesme ie suis en butte pour estre connu des Anglois qui ont dessein de me faire quitter le pays, à cause de l'amitié et alliance des peuples du pays. A ce subyet ie supplie tres humblement V. Maiesté de recepvoir l'advis que ie donne, qui vient de lieu et de personnes veritables, que les Anglois habituez en la riuere de Quenebequi et Chouacouet proche de la Virginie, et voysins de nostre habitation de deux cents lieus sur la mesme coste, qu'ils ont charge et dessein de se saisir du pays de la Nouvelle France et s'approprier la pesche des moulues, sec et vert, et traicte de la pelletrie et en priuer les François du tout, et doibvent venir faire vn effort contre moy et ruyner ma place, a quoy ie me suis préparé auecq cent familles de mes alliez, peuples du pays, et ceux que j'ay d'ordinaire auecq moy, et ma petite troupe de françois auecq trois moyennes barques, de quoy ie me suis mainteü et espere maintenir pour le seruiçe de V. Maiesté pour la conseruation du pays, ou y mourir auecq gloire si j'auois autant de force que j'ai de courage. Ie ne puis auoir d'autre recours que supplier tres humblement V. Maiesté de ne laisser perdre vn si beau et bon pays, qui est plein de si beaux bois, capable de bastir si grand nombre de vaisseaux que l'on scauroit de-

* Aujourd'hui Seal Island.

sirer; les mines de fer et d'acier y sont si frequentés, et le cuire pour fondre les canons, et tant d'autres commoditez que produit cette terre, et mer et riuere qui produit si grand nombre de poissons que la France en reçoit un grand souslagement, et s'en peut faire de grands profits avec la traicte de pelletteries, s'il plaist à V. Maiesté me tant honorer de commander qu'il me soit donné et déliuré commission pour la conseruation de la coste de l'Acadie, auecq deffense à tout aultre de me troubler, ainsy qu'il sera advisé par le Conseil de V. Maiesté. Recepvant cest honneur ie feray voir par effect que j'employray ma vie et celle de mes amis et alliez pour le seruiçe de V. Maiesté. Le Sieur de la Tour mon pere en fera la poursuite auprès de V. Maiesté, pour me l'apporter audit pays de la Nouvelle France, à qui j'escriy particulièrement de tout. Ie concluds par ma tres humble priere enuers Dieu le Createur de donner à V. Maiesté tres longue et heureuse vye et accroissement de felicité, d'honneurs et de biens en vos royaumes.....

DE LA TOUR.

Au Roi.

Monsieur Perrault, auteur d'une petite Histoire du Canada et longtems Protonotaire à Québec, était un homme d'une rare franchise de caractère. Un jour, un anglais, haut placé dans la société, entra dans son bureau, le chapeau sur la tête, et lui demanda avec le sans-gêne d'un homme qui se croit supérieur, de lui dire ce que l'on entend par *découvert* ou *donner du découvert*. Mr. Perrault le lui explqua et satisfait, ce Monsieur se préparait à partir.—Mais ce n'est pas tout, ajouta Mr. Perrault, on entend encore par *découvert* une règle de la politesse qui oblige une personne à se découvrir lorsqu'elle entre dans les appartements d'une personne respectable.—Et l'Anglais se retira *entièrement* satisfait.

ENIGME.

Je parle bien en vain si l'on ne m'envisage :
Mon silence est ma voix, ma forme est mon langage.
Ce qu'on m'a dit, lecteur, c'est moi qui te le dis;
Tu dis ce que je dis, dis-moi dono qui je suis.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d., payable immédiatement. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*.

AGENTS.

A Sainte-Thérèse M. A. Nantel.
A St. Hyacinthe M. F. Rainville.
A Ste. Anne M. Ls. Fournier.
Au Collège Joliette M. J. D. Bélanger.
A l'Assomption M. M. Legaré.
A la Petite-Salle M. A. Gosselin.
Chez les Externes . . . MM. F. Gagné,
P. Doherty.

N. M. HUOT, Gérant.